

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil seize, le 26 mai à 19 heures 30,
En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 10	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
Date de Convocation 17/05/2016	Etaient présents : Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Gilles MARLEIX, Mme Séverine LUCAS, Mrs Patrick MARY, Emmanuel VUAGNAT, David GIRARD, Christian COURBEBASSE, Mmes Emmanuelle BOURDON, Valérie ZERBIB.
Date d'affichage 02/06/2016	Excusés : Mrs Laurent BELLOY, Francis DESSE-MARY, Benjamin PERINET, Mme Laëtitia LEMAITRE
	Secrétaire de séance : Mr David GIRARD

Le Procès-Verbal de la séance du 15 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

Taxe d'aménagement – délibération rectificative

Suite aux remarques du contrôle de légalité, il convient de modifier la délibération prise le 1^{er} mars 2016 en autorisant l'exonération totale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable sans distinction de surface, ni de zone.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Transfert de compétence gaz au SDESM

Monsieur le Maire propose de transférer la compétence de distribution publique de gaz au SDESM.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

GRDF : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à percevoir la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF pour un montant de 295.33 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

ERDF : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à percevoir la redevance d'occupation du domaine public due par ERDF pour un montant de 197.00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Consommation EDF au groupe scolaire : remboursement EDF

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à encaisser le chèque d'un montant de 116.32 Euros émis par EDF concernant une surestimation de la consommation électrique du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Recours en annulation d'un permis de construire : désignation d'un avocat

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à désigner un avocat pour défendre la commune, suite à un recours en annulation d'un permis de construire délivré pour la construction de box de stationnement automobiles.

Le Conseil Municipal vote à la majorité (une abstention : Mr MARLEIX)

Décision modificative

Monsieur le Maire précise qu'il convient de prévoir des crédits budgétaires aux comptes 675-042 et 2111-040 pour des écritures comptables suite à une cession et de prendre la décision modificative suivante :

Article 10226	- 106.00 €
Article 2111-040	+ 106.00 €
Article 60612	- 106.00 €
Article 675-042	+ 106.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Contrat d'entretien de l'aire de jeux passé avec la société Site Equip

Monsieur le Maire propose de passer un contrat d'entretien de l'aire de jeux, située devant l'école Yves DUTEIL à Marchémoret avec la Société Site Equip.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

Installation d'un système de vidéo protection : demande de subvention au titre du Fonds d'Equipement Rural

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à solliciter une subvention au titre du Fonds d'Equipement Rural (FER) pour l'installation d'un système de vidéo protection sur la commune de Marchémoret.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.